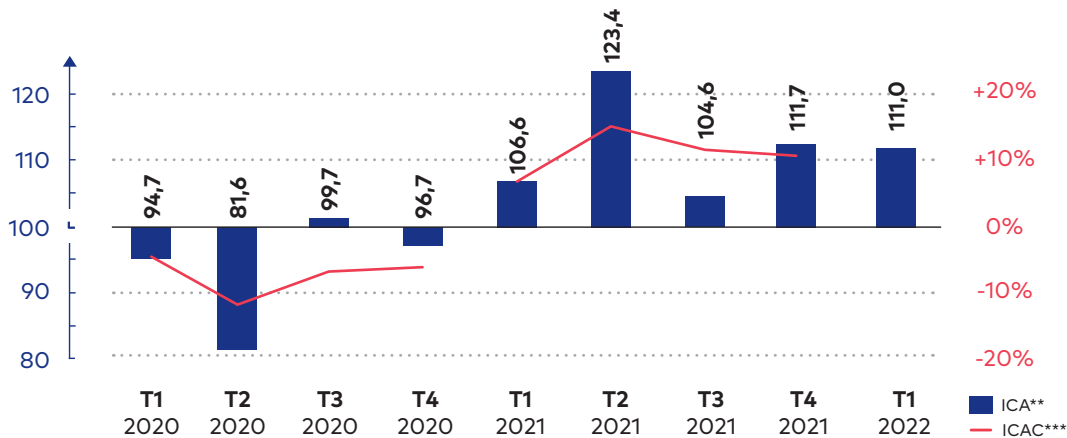


Image PME : 1^{er} trimestre 2022

PAYS DE LA LOIRE

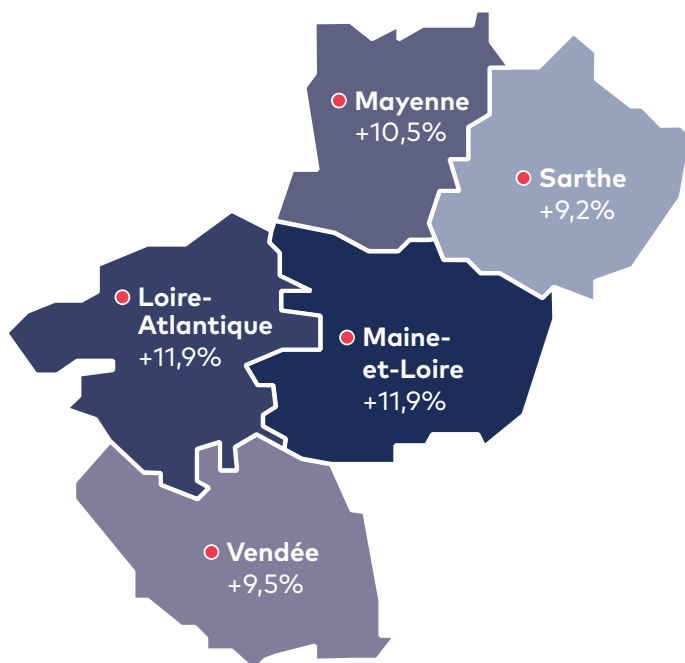
L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'ACTIVITÉ

- Au 1^{er} trimestre 2022, le chiffre d'affaires (CA) des TPE-PME des Pays de la Loire a progressé de 11 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021, déjà marqué par une hausse d'activité, malgré les couvre-feux et les mesures de fermeture. Le résultat se situe toutefois en dessous de la moyenne nationale (+12,5 %), ce qui place la région au 8^e rang du classement des régions.
- La comparaison avec les résultats du 1^{er} trimestre 2019* permet de connaître l'évolution du CA des petites et moyennes structures de la région par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise. Leur CA a progressé de 12,1 % par rapport à la même période trois ans auparavant, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 3,9 %, contre 3,5 % au niveau national.
- Il convient toutefois de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les trois dernières années. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4,5 % en mars 2022 sur les 12 derniers mois et d'environ 6,5 % par rapport à mars 2019.



de hausse de CA
au 1^{er} trimestre 2022
par rapport
au 1^{er} trimestre 2021

LA CARTE DES DÉPARTEMENTS (en ICAC)



L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES DÉPARTEMENTS

- Les TPE-PME de tous les départements des Pays de la Loire ont affiché un CA en progression sur le 1^{er} trimestre 2022 et ce, malgré un effet de base défavorable, l'activité ayant augmenté significativement un an auparavant. Ces hausses, en valeur, sont comprises entre +9,2 % pour la Sarthe et +11,9 % pour la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire.
- L'analyse des résultats par rapport à 2019 permet d'avoir une vision plus précise des performances économiques. Les entreprises vendéennes affichent le plus fort taux de croissance annuel moyen sur les trois dernières années : +5,2 %, en valeur, suivies de celles du Maine-et-Loire (+4,5 %). Les structures de Loire-Atlantique (+3,6 %), de la Mayenne (+3,2 %) et de la Sarthe (+2,9 %) enregistrent des résultats inférieurs aux moyennes annuelles régionale et nationale.

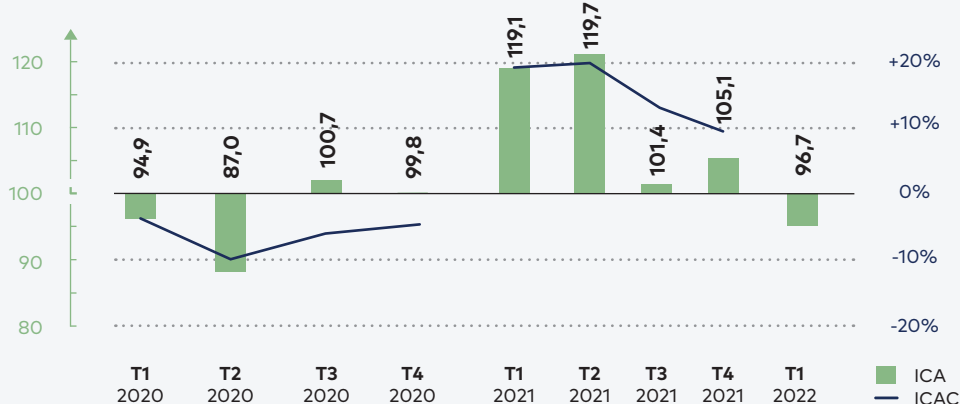
* Ce trimestre, en complément de l'ICA et l'ICAC entre T1 2022 et T1 2021, nous avons aussi calculé l'évolution entre T1 2022 et T1 2019 (c'est-à-dire avant-crise), sur un périmètre d'entreprises présentes dans la base sur ces deux périodes (donc légèrement différent). Cela permet de mettre en perspective les résultats affichés au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021. ** L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. *** L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'INDICE D'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les TPE-PME régionales de boulangerie et boulangerie-pâtisserie enregistrent une diminution de 3,3 % de CA par rapport à un 1^{er} trimestre 2021 marqué par un net rebond d'activité, entraînant un effet de base défavorable. Toutefois, comparativement à une situation d'avant-crise, l'activité est en progression : +12 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,8 %.

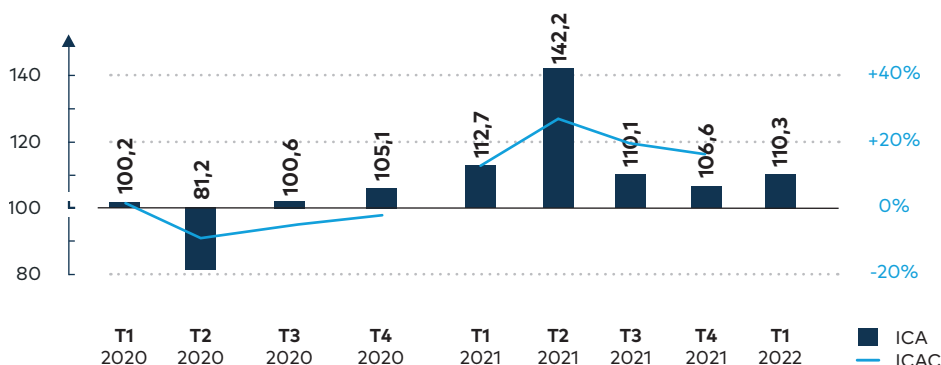


-3,3 %

» de baisse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021

Construction

L'activité au 1^{er} trimestre 2022 reste dynamique pour les entreprises de construction (+10,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021). Elles affichent ainsi un septième trimestre consécutif de hausse. L'analyse des résultats par rapport à 2019 révèle que les structures du secteur ont nettement dépassé leur niveau d'avant-crise : +23,3 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,2 % en valeur.

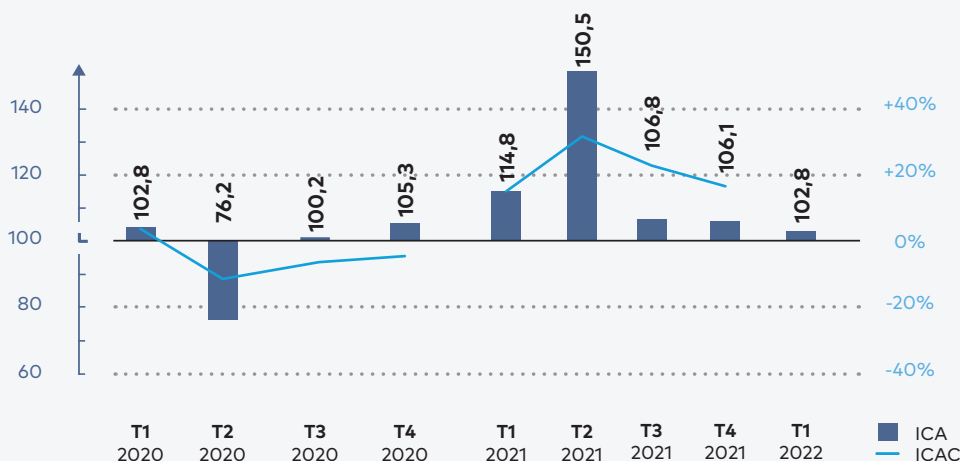


+10,3 %

» de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021

Travaux de menuiserie bois et PVC (4332A)

Pour le septième trimestre consécutif, les TPE-PME des travaux de menuiserie bois et PVC voient leur activité croître (+2,8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021). Comparativement à 2019, avant-crise, leur CA progresse de 20,3 % soit un taux de croissance annuel moyen de 6,4 %.



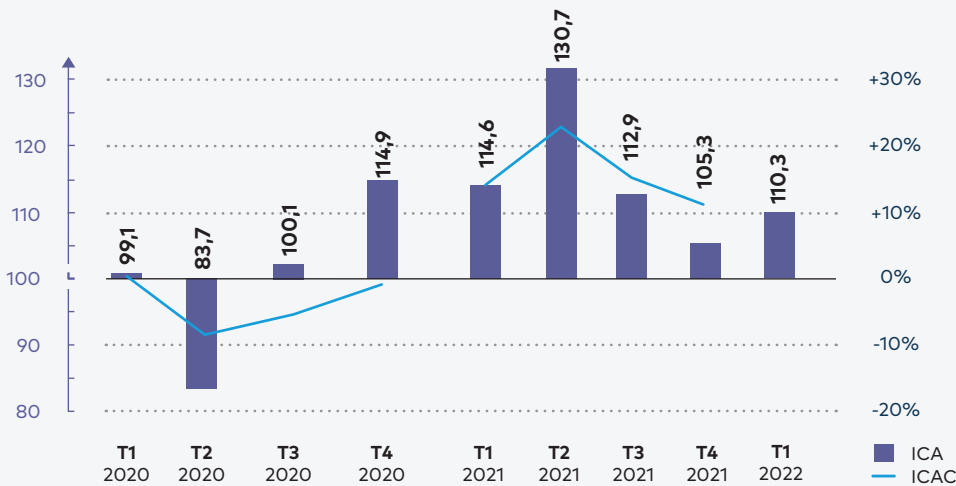
+2,8 %

» de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021



Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4399C)

Constat similaire pour les entreprises des travaux de maçonnerie qui affichent elles aussi un septième trimestre consécutif de hausse d'activité (+10,3 %), malgré l'effet de base nettement défavorable. Comparativement au 1^{er} trimestre 2019, elles voient leur activité augmenter de 20,4 % soit un taux de croissance annuel moyen de 6,4 %.



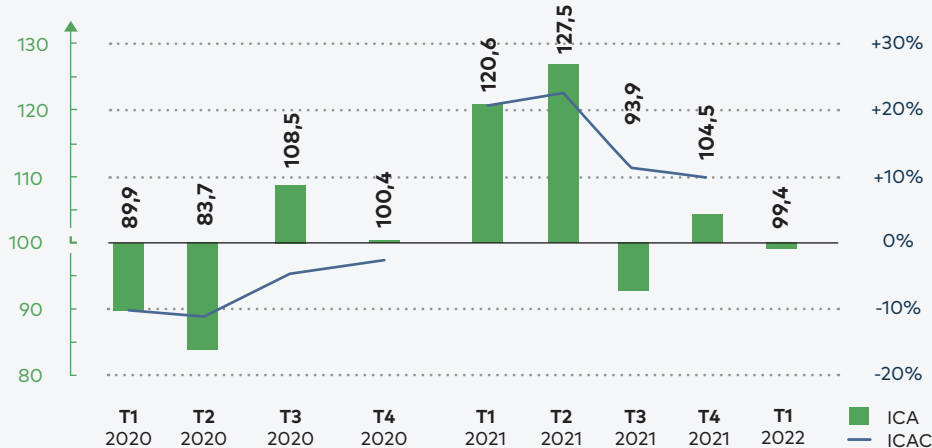
+10,3 % >>

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les TPE-PME de l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers voient leur activité légèrement diminuer (-0,6 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2021 marqué par un net rebond d'activité entraînant un effet de base défavorable. Comparativement au 1^{er} trimestre 2019, l'activité est en hausse de 7,2 % soit un taux de croissance annuel moyen de 2,4 %.



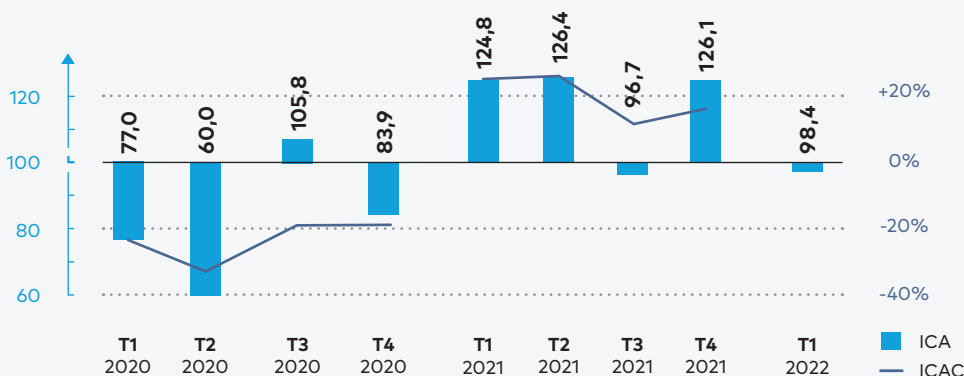
-0,6 % >>

de baisse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

L'activité des magasins de vêtements repart à la baisse lors du 1^{er} trimestre 2022 (-1,6 %). Le net rebond d'activité du 1^{er} trimestre 2021 auquel il est comparé explique en partie cette diminution. Comparativement à 2019, les entreprises du secteur affichent toujours un CA en recul de 4,1 %, preuve qu'elles n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant-crise.



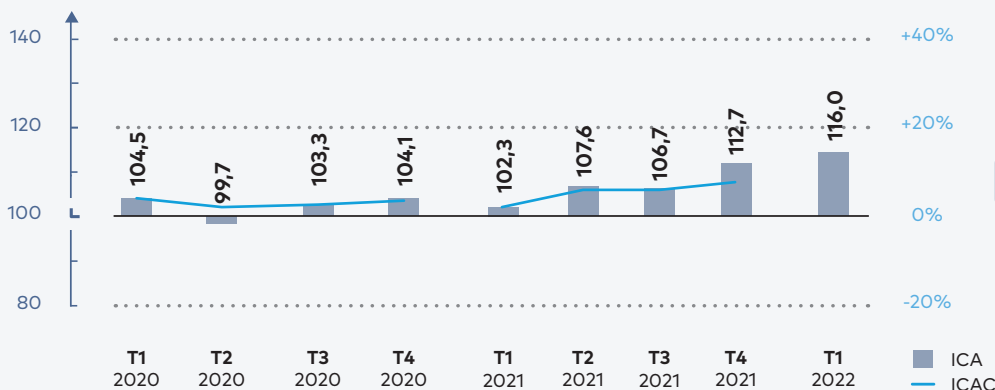
-1,6 % >>

de baisse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Portée par la vaccination et les dépistages COVID, l'activité des pharmacies a poursuivi sa forte hausse lors du 1^{er} trimestre 2022 (+16 %). Les entreprises du secteur enregistrent ainsi un septième trimestre consécutif de croissance de leur CA. Comparativement à la même période de 2019, elles affichent une hausse de 24,2 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,5 %.

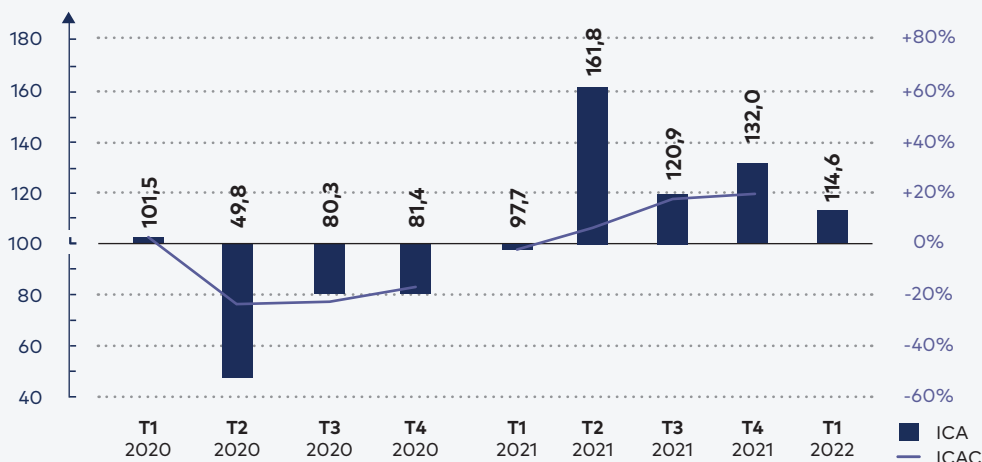


+16 % de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021



Transports de voyageurs par taxis (4932Z)

Le CA des taxis a progressé lors du 1^{er} trimestre 2022 (+14,6 %), soit un quatrième trimestre consécutif de hausse. Toutefois, par rapport à la même période en 2019, avant-crise, l'activité reste en recul de 1,2 %.

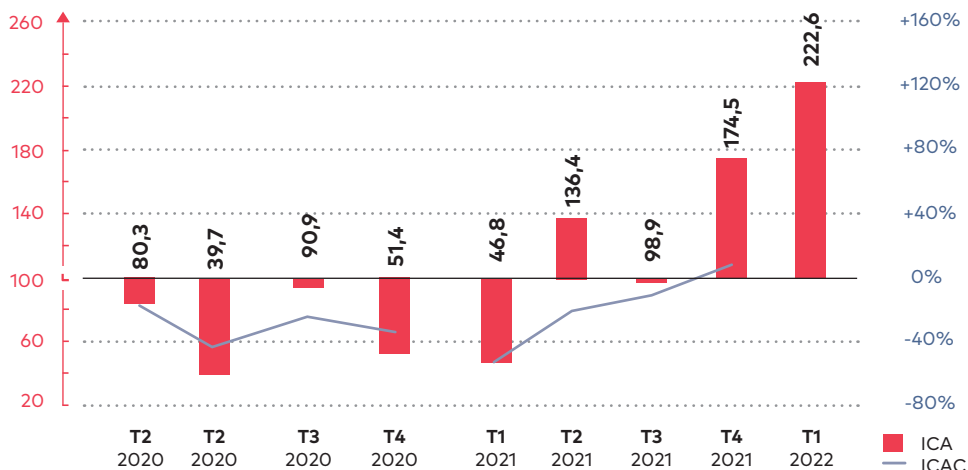


+14,6 % de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021



Hébergement et restauration

Au 1^{er} trimestre 2022, les structures de l'hébergement-restauration voient leur CA plus que doubler. Ce résultat doit cependant être mis en regard de l'effondrement de l'activité survenu au cours du 1^{er} trimestre 2021, en lien avec les mesures de restriction qui ont touché les entreprises du secteur. Ainsi, comparativement à un niveau d'avant-crise, l'activité est toujours en recul : -13,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019, ce qui équivaut à une baisse annuelle moyenne de 4,9 % sur les trois dernières années.

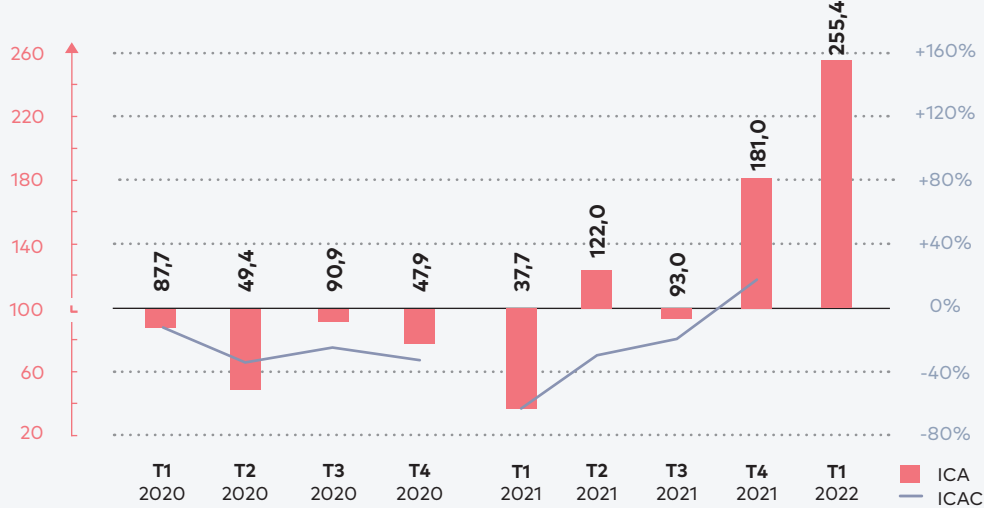


+122,6 % de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021



Débites de boissons (5630Z)

Les débits de boissons ont vu leur CA être multiplié par 2,5 par rapport au 1^{er} trimestre 2021, lors duquel l'activité avait été fortement impactée par les restrictions COVID. Ils n'ont toutefois pas retrouvé leur niveau d'avant-crise. Leur CA reste inférieur de 15,5 % à celui du 1^{er} trimestre 2019, soit une baisse annuelle moyenne de 5,4 %.



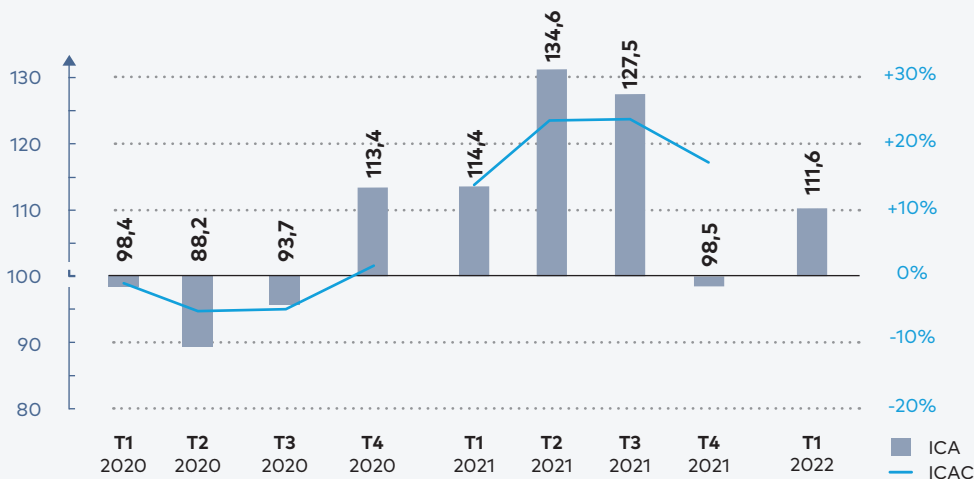
+155,4 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021



Agences immobilières (6831Z)

L'activité des agences immobilières se révèle dynamique au cours du 1^{er} trimestre 2022 avec une progression de 11,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021, déjà marqué par une nette hausse. Comparativement à la même période en 2019, leur CA est en progression de 18,4 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,8 %.



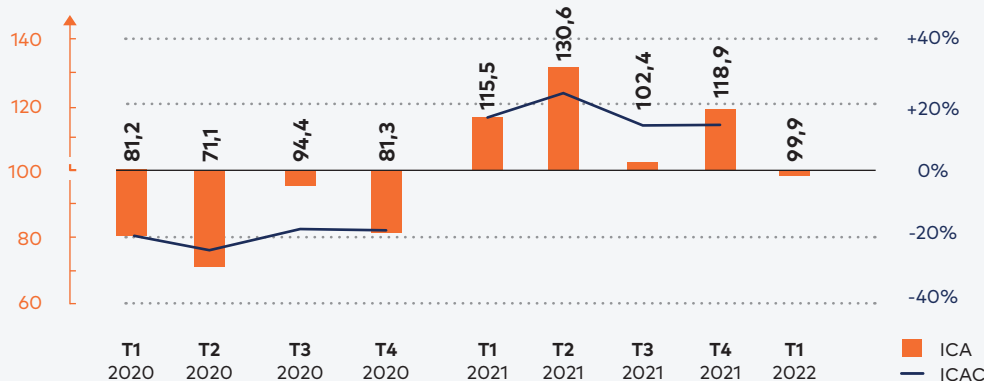
+11,6 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021



Coiffure (9602A)

Les entreprises de coiffure voient leur CA se contracter légèrement sur le début d'année (-0,1 %), l'effet de base jouant cependant négativement puisque l'activité était nettement repartie à la hausse un an plus tôt. L'analyse par rapport au 1^{er} trimestre 2019 révèle également un CA en recul : -5,3 %, soit une baisse annuelle moyenne de 1,8 % sur les trois dernières années.



-0,1 %

de baisse de CA au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021

SOURCES & METHODOLOGIE

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
 - Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 20 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
 - Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
 - Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont été désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année.
- Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
 - Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). A titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
 - L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.
 - Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :